

**AVEC**

AIDE AUX VICTIMES  
DE VIOLENCE EN COUPLE

**RAPPORT  
ANNUEL**

**20  
20**

## LE COMITÉ

**Laurence ODY BERKOVITS**, avocate, présidente

**Antoine ANKEN**, notaire (→ 21.01.20)

**Pierre CONNE**, Dr Méd., MSc, député au grand Conseil Genevois (législature 2018-23)

**Franceline DUPENLOUP**, membre fondatrice, ancienne responsable égalité DIP (dès le 30.06.20)

**Lorena HENRY**, avocate

**Valérie LAEMMEL-JUILLARD**, avocate, ancien juge

**Camille MAULINI**, avocate

**Claire SMITH**, entrepreneuse et investisseuse (→ 21.01.20)

**Michèle SORMANI-NIELSEN**, consultante en changements organisationnels et structurels (dès le 30.06.20)

**Dominique VON BURG**, journaliste, conseiller municipal Carouge

## PARTICIPENT AU COMITÉ

Béatrice CORTELLINI

Anne LANFRANCHI (→ 16.06.20)

Nicole RIEDLIN (dès le 15.09.20)

## ADMINISTRATION

**Béatrice CORTELLINI**, directrice, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes et en psychologie d'urgence FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo, certificat en guidance interactive UNIGE

**Andrea EHRETSMANN**, chargée de communication et de recherche de fonds

**Sofia ESTEVES**, intendante

**Elise JACQUESON MARONI**, responsable de la communication et de la recherche de fonds

**Frédérique KING-INGIGNOLI**, secrétaire

**Nicole RIEDLIN**, secrétaire

## L'ÉQUIPE

**Jessica CHAN SUM FAT**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, thérapeute ASTHEFIS, diplômée en psychologie sociale et en cliniques psychothérapeutiques, certifiée en orientation systémique et formations en approches humanistes et cognitivo-comportementales

**Sylvie DOGGWILER**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, formation postgraduée en psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent (HUG-OMP), certifiée en guidance interactive (→ 31.05.2020)

**Zoé FRANCHETTI**, psychologue dipl. FSP

**Prisca GERBER**, stagiaire psychologue (→ 31.10.2020)

**Lara KAESER**, stagiaire psychologue (→ 31.08.2020)

**Yasmine KUYINGU**, stagiaire HETS (→ 30.06.2020)

**Anne LANFRANCHI**, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA

**Corinne LEQUINT AKERIB**, éducatrice sociale et praticienne formatrice HES, certificat en interventions systémiques CEF/DUPA, formée en aide aux victimes de traumatisme CEFOC

**Cécile MEYER**, stagiaire psychologue (→ 31.01.2020)

**Julia MIEVILLE**, psychologue

**Elisabeth MOCANU**, psychologue (→ 31.01.20)

**Karen MONNARD**, psychologue dipl. FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo

**Laetitia SEITENFUS**, psychologue dipl. FSP, MAS en évaluation et intervention psychologiques (→ 31.07.2020)

**Marie-Caroline TABIN DESCOMBES**, éducatrice sociale HES, DAS en intervention systémique dans l'action sociale et psychosociale, CAS en approche centrée sur la solution

**Béatrice VILLACASTIN**, psychologue spécialiste en psychothérapie FSP, certifiée en aide aux victimes FSP, diplômée en psychothérapie cognitive et comportementale ASPCo et en guidance interactive UNIGE

Le mot de la présidente

2

## **SOUTENIR**

4

Glossaire

10

Contact

14

## **DOSSIER**

2020 une année qui va marquer durablement  
le vécu de l'association

15

## **SENSIBILISER**

20

Bilan et comptes

26

Remerciements

30



# LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

## 2020 : une année extraordinaire

2020 a été une année extraordinaire à plus d'un titre.

### LA PANDÉMIE DU COVID-19

Comme le monde entier nous avons traversé cette épidémie. Le Conseil Fédéral a ordonné le semi-confinement le vendredi 13 mars à partir du lundi suivant. Eh bien, dès le lundi 16 mars, AVEC avait mis en place les mesures permettant de poursuivre l'activité, à distance pour les victimes de violence en couple et en télétravail pour les membres de l'Equipe. Et ça, c'est extraordinaire pour une association de la taille de la nôtre, sans plan de continuité d'activité préexistant, comme cela est le cas pour nombre d'entreprises.

Durant l'année 2020, nous avons pu assurer la quasi-totalité des prestations, en nous adaptant aux directives des autorités au fur et à mesure de leur évolution. De la sorte, et on le verra dans les statistiques 2020, les prestations ont été pour beaucoup d'entre elles au

même niveau, voire supérieures aux années « normales » précédentes. C'est une grande fierté pour l'association de pouvoir affirmer que l'aide aux victimes de violence en couple n'a pas fléchi. D'autant plus que la pandémie a constitué un facteur de stress important qui a entraîné l'aggravation des violences existantes ou leur survenance.

### L'ÉQUIPE

Rien de cela n'aurait été possible sans l'Equipe d'AVEC. Celle-ci a fait preuve d'une mobilisation, d'une compétence, d'une créativité, d'une capacité d'adaptation extraordinaires, et cela alors que nous avons traversé une grave crise qui a entraîné le départ de deux personnes. Les collaboratrices ont contribué à mettre rapidement en place le fonctionnement à distance, elles ont appris à maîtriser le suivi à distance des victimes de violence en couple venues chercher de l'aide chez AVEC, elles se sont adaptées au télétravail, elles ont effectué de nombreuses heures supplémentaires pour pouvoir répondre à la demande de consultations qui a littéralement explosé durant cette période.

Nous avons surmonté ces moments difficiles et il en est ressorti de nouvelles idées pour favoriser le dialogue au sein de l'association.

## LE CENTRE DE CONSULTATION À DISTANCE

Des crises évoquées ci-dessus est ressorti l'idée de mettre en place un Centre de consultation à distance pérenne, fonctionnant hors pandémie. L'association s'est en effet rendu compte que permettre aux personnes victimes de violence en couple d'obtenir un suivi sans se déplacer à Montchoisy et en dehors des heures usuelles de consultation était une façon innovante, pertinente et efficace de réaliser ses missions. Pour des personnes traversant des périodes de grande dangerosité, cela représente souvent une aide inestimable, sans vouloir entrer dans des détails que chacun peut imaginer.

## 2021-2024 : DES DÉFIS À RELEVER

L'année 2020 boucle la dernière année du 3e contrat de prestations conclu avec l'Etat de Genève. En 2020, nous avons négocié et signé avec le canton le nouveau contrat pour 2021-2024. Le projet de loi 12845 accordant une aide financière annuelle de CHF 718'739 à l'association pour les années 2021 à 2024 est actuellement en discussion devant le Grand Conseil. Dans ce cadre, nous avons demandé une augmentation substantielle de notre subvention de CHF 300'000. En effet le montant de la subvention est inchangé et même en baisse depuis près de 20 ans alors que le public-cible s'est élargi, que l'aide aux personnes victimes a quasiment quadruplé pendant cette période, que la situation va

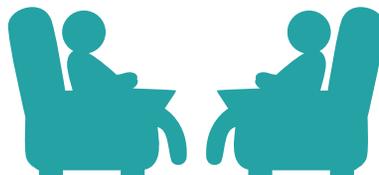
probablement s'aggraver et que la part de financement privé augmente avec les risques et limites que cela représente. L'augmentation du contrat de prestation permettrait de sécuriser le financement d'AVEC, comme recommandé par le Service d'audit interne de l'Etat de Genève dans son rapport de janvier 2019. En d'autres termes, je dirais que nous souhaitons que l'Etat continue à s'engager et même qu'il renforce son soutien malgré le contexte économique très difficile, car nous poursuivons ensemble un but commun de santé publique, celui de dire stop à la violence en couple et d'aider les personnes victimes à vivre dignement. Les défis qui nous attendent sont donc, face à l'explosion des demandes et à l'intensification de la violence en couple, de maintenir les prestations actuelles, en y ajoutant les consultations à distance, et d'assurer leur financement tant de source publique que privée.

## MERCI

Je profite de ce message pour remercier du fond du cœur nos donatrices et donateurs dont le soutien et la générosité sont inappréciables. Mes remerciements vont également aux membres de l'Equipe pour le remarquable travail accompli ainsi qu'aux membres du Comité qui œuvrent bénévolement et dans la discrétion en faveur de cette belle cause.

**Laurence Ody Berkovits**

# NOS BÉNÉFICIAIRES EN 2020



**4'379**

entretiens ont été effectués  
au centre de consultation ou à distance



**772**

personnes ont bénéficié  
de prestations

**754** femmes  
**18** hommes



**96**

mères avec  
leurs enfants  
ont bénéficié de

**773**

prestations



# 5'059

appels reçus à notre permanence  
téléphonique de la part de victimes  
sur **6'186** appels au total



## 151

personnes ont bénéficié  
de la permanence  
sans rendez-vous



## 8

 femmes

**& 9** enfants  
ont séjourné dans  
notre foyer



## 357

prestations collectives dans nos locaux  
et à l'extérieur

**SOUTENIR**

# SOUTENIR

2020 a été une année singulière à bien des égards pour notre association. En plus de la crise sanitaire, AVVEC a dû s'interroger sur son propre fonctionnement et redéfinir les contours d'une organisation plus claire. Au final, cette année fut synonyme de renouveau et d'innovation grâce à l'expérience notamment de l'aide à distance.



Le 13 mars 2020, le Conseil fédéral annonçait le semi-confinement. Grâce à la mobilisation de la direction et du comité durant le week-end, l'équipe d'AVVEC était opérationnelle dès le 16 mars. La volonté était de poursuivre notre mission coûte que coûte pour venir en aide à toutes celles et ceux qui en avaient plus que jamais besoin. Cette motivation a permis de surmonter les difficultés techniques et d'organisation personnelle alors que, pour certaines collaboratrices, les enfants faisaient école à la maison. L'adaptation aux horaires des personnes victimes vivant avec leur conjoint-e violent-e s'est avérée indispensable. Toute une logistique a dû alors se mettre en place très rapidement, notamment en ce qui concerne l'informatique et la téléphonie (lire encadré p. 7). La crainte des professionnelles spécialisées dans la prise en charge de victimes de violence conjugale était de voir une explosion des cas de violence.

## AVEC AU TEMPS DU COVID, LE DÉFI LOGISTIQUE

**L'absolue priorité pour notre association a été de garder le lien avec les victimes et de poursuivre les suivis psychosociaux et thérapeutiques sans interruption.**

Grâce à une bonne dose de réactivité et de souplesse de la part du comité, de la direction et de l'ensemble des collaboratrices d'AVEC nous avons réussi à remplir cette mission.

Notre centre de consultation de Montchoisy a été fermé le 16 mars.

Les consultations ont basculé en mode «virtuel», téléphone ou visioconférence.

Le 17 mars la connexion à distance pour le télétravail a été mise en place. Deux jours plus tard, le standard téléphonique a été adapté de façon à ce que les employées en charge de la permanence téléphonique, pôle d'accueil central de notre structure, puissent l'assurer depuis leur domicile.

Très vite, il paraît d'ores et déjà évident que le semi-confinement aura un impact sur l'augmentation de la violence conjugale et que ce n'est pas le moment de réduire nos prestations. Afin que l'équipe traverse au mieux cette situation inédite et anxiogène et pour renforcer l'échange et le soutien autour de ce nouveau mode de travail\*, il a été décidé d'augmenter la fréquence des colloques qui désormais se font par zoom.

Heureusement, les consultations ont pu reprendre partiellement en présentiel à notre centre dans le courant du mois de mai dans le strict respect des normes sanitaires. Grâce au CAPAS et au BCAS, nous avons reçu des masques et du gel gratuit. Nous les en remercions. Désormais rodées, nous avons la capacité de nous adapter rapidement aux ouvertures et fermetures même si nous souhaitons vraiment que la situation se stabilise durablement.

\*voir cahier central pp. 15



S'il est difficile de mesurer le nombre réel de situations, AVEC a toutefois constaté une augmentation sensible des consultations individuelles\* avec, avant tout, un besoin accru de la part des bénéficiaires d'être accompagné-e-s durant cette période. En effet, savoir se protéger lorsqu'on vit au cœur du « cyclone » ou que l'on vient de connaître un épisode de violence important a été d'un grand réconfort pour certaines victimes (lire encadré p. 8). Rappelons que tout stress - tel que la crise sanitaire a pu déclencher - entraîne une augmentation du niveau de violence.

Ainsi, AVEC a assuré 4'379 consultations contre 4'120 en 2019. 772 personnes ont bénéficié de prestations (754 femmes et 18 hommes). Une grande partie a été réalisée à distance pour respecter les normes en vigueur. Mais lorsque cela a été possible, celles et ceux pour qui cela était indispensable ou qui le souhaitaient ont pu revenir en présentiel.

\* Les astérisques renvoient au glossaire pp. 10 à 13

## « LA PSYCHOLOGUE, C'EST COMME SI JE L'AVAIS EN FACE »

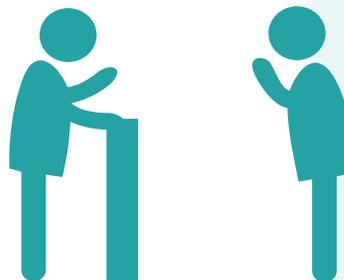
Karine a fait appel à l'association le 26 mars dernier. Soit quelques jours seulement après une grave agression de la part de son mari. Le pays était alors plongé en plein semi-confinement. A ce moment-là, pas d'autre choix que de consulter à distance. Selon la sexagénaire, cela ne lui a posé aucun problème : « On ne sait pas trop ce qui vous arrive. Mais ce que je sais, c'est que cela m'a énormément aidée, j'ai trouvé cela génial ! La psychologue, qui me suit d'ailleurs toujours, c'est comme si je l'avais en face de moi ». Ainsi la flexibilité et le fait de ne pas avoir à se déplacer sur une longue distance lui a plutôt rendu service. « Je n'y vois que du positif », assure Karine qui, un an après, commence à voir le bout du tunnel.

## Prestations

Les prestations telles que les séances d'information\* et permanences sans rendez-vous\* ont été suspendues à partir du 1<sup>er</sup> semi-confinement. Les permanences sans rendez-vous ont repris un temps à la rentrée de septembre sous la forme de séances sur rendez-vous. Cela a permis de proposer une alternative au manque d'entretiens disponibles pour les bénéficiaires à l'hiver dernier. 151 personnes ont bénéficié de cette prestation contre 172 l'année précédente.

Les groupes informels\* ont été maintenues autant que faire se peut. Les sorties mère-enfant ont bien eu lieu en été. Quant à la fête de Noël, celle-ci a été organisée au centre de consultation de Montchoisy selon des créneaux horaires dédiés à chaque famille qui souhaitait réaliser un bricolage et partager le verre de l'amitié et de la solidarité.

Enfin, nous avons pu continuer à héberger\* dans notre foyer (heureusement épargné par le virus) avec une légère baisse de fréquentation due aux restrictions durant certaines périodes en lien avec la crise sanitaire. AVEC a ainsi accueilli 8 femmes et 9 enfants.



\* Les astérisques renvoient au glossaire pp. 10 à 13

# GLOSSAIRE

## Consultation individuelle

Chaque personne qui a recours à notre structure bénéficie d'un premier entretien d'orientation afin d'évaluer sa situation et ses besoins. Par la suite, nous lui proposons un suivi de type psychosocial ou thérapeutique.

AVEC travaille selon des approches en victimologie, systémiques, cognitivo-comportementales.

## Cycle de la violence en couple/conjugale

La violence intervient par crises entrecoupées de périodes plus ou moins calmes. On parle du cycle de la violence.

1. **L'escalade.** L'auteur-e instaure

un climat de tension (plaintes, accusations, gestes brusques)

2. **L'explosion.**

L'auteur-e agresse psychologiquement ou physiquement la victime.

3. **La justification.** L'auteur-e explique ses actes violents par des facteurs extérieurs (problèmes au travail, le mauvais comportement de sa partenaire...)

4. **La lune de miel.** L'auteur-e cesse ses actes violents, cherche à se faire pardonner et promet de changer.

Tôt ou tard le cycle reprend. Et au fil du temps, les phases sont souvent de plus en plus rapprochées et les agressions de plus en plus graves. La période de calme peut aller jusqu'à disparaître.

## Entretien mère-enfant(s)

Notre association a depuis toujours été attentive à l'impact de la violence en couple sur les enfants. En effet, 80% des femmes victimes qui consultent sont mères. Nous proposons donc aux femmes et à leur(s) enfant(s) un espace où ces derniers peuvent exprimer leurs préoccupations et leur anxiété par rapport à la situation de violence.

## Foyer

AVEC propose un hébergement pour les femmes victimes de violence en couple avec ou sans enfants. Ce lieu confidentiel et sécurisé comporte 5 chambres privatives avec accès aux instal-

lations collectives (cuisine, salon, salle de jeux, sanitaires). La durée maximum de séjour est de 6 mois. Diverses prestations hebdomadaires sont incluses comme un entretien psychosocial, un groupe de gestion de la vie commune ou encore un entretien familial.

### Groupes de parole

AWEC propose à ses bénéficiaires, hébergées ou non, différents groupes de parole. Ces groupes qui réunissent six participantes en moyenne sont encadrés par deux professionnelles. Les femmes peuvent échanger dans la confidentialité et le respect autour de thèmes comme l'affirmation de

soi, les ressources de protection ou encore les capacités de reconstruction.

### Groupes informels

Ces groupes permettent aux bénéficiaires de se retrouver lors de fêtes organisées par l'association ou pour des moments de loisirs. Ils s'adressent aux femmes encore suivies au centre de Montchoisy ainsi qu'aux pensionnaires du foyer et même aux anciennes consultantes (Sortie de Noël avec l'équipe par exemple). Nous proposons également des journées mère-enfant(s) en été.

### Permanence sans rendez-vous

Chaque semaine, le mardi entre 16h et 18h, nous proposons une plage d'accueil aux personnes qui souhaitent établir un premier contact ou poser une question précise. Ces visiteurs sont ensuite orientés selon leurs besoins vers notre consultation ou un autre service adapté.

### Permanence téléphonique

C'est le pilier central de notre pôle accueil. Ce moyen de contact est très majoritairement utilisé par les personnes victimes de violence en couple, mais aussi par leurs familles et leurs proches.

# GLOSSAIRE

Nos professionnelles analysent la demande, aident la personne à définir sa priorité et si besoin l'orientent sur le réseau.

## Pôle accueil

Notre pôle accueil est diversifié afin de faciliter l'accès au soutien. Il consiste en une permanence téléphonique \*, une permanence sans rendez-vous \* et une séance d'information \*.

## Séance d'information

Nous proposons chaque jeudi une séance d'une heure destinée à un public varié : personnes directement concernées, proches, pro-

fessionnels et auteur-e-s. Cette présentation, élaborée en collaboration avec le Centre LAVI Genève, transmet des informations concernant la violence en couple, les lois et l'accès au réseau.

## Violence en couple/conjugale

« Tout autant que des actes d'agression physique, comme des coups de poing ou de pied, la violence infligée par le-la partenaire comprend les rapports sexuels imposés, des formes de harcèlement psychologique comme intimidation ainsi que des comportements de contrainte comme isoler la personne de sa famille ou lui restreindre l'accès à l'information »

(définition de l'Organisation Mondiale de la Santé, 2002).

Au niveau genevois, la violence en couple est définie dans la loi cantonale sur les violences domestiques dans un article consacré aux différents types de ces violences : par « violences domestiques », la loi F 130, article 2, désigne « une situation dans laquelle une personne exerce des violences physiques, psychiques, sexuelles ou économiques sur une autre personne avec laquelle elle est liée par un rapport familial, conjugal, de partenariat ou d'union libre, existant ou rompu ».

### Violence économique

La violence économique c'est interdire ou obliger la-le partenaire à travailler, s'appropriier son salaire ou son argent, la-le priver du pouvoir de décision concernant les ressources financières communes.

### Violence physique

La violence physique c'est pousser brutalement, gifler, donner des coups de poings et de pied, mordre et brûler.

### Violence psychologique

La violence psychologique c'est insulter, humilier, menacer, détruire les affaires de la / du partenaire, la-le priver du droit d'aller et venir librement et/ou de rencontrer les personnes de son choix, harceler.

### Violence sexuelle

La violence sexuelle c'est contraindre la-le partenaire à subir, à accomplir ou à être confronté(e) à des actes ou à des contacts sexuels sans son libre consentement.

# NOUS CONTACTER



## Permanence téléphonique 022 797 10 10

les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
entre 14h et 17h

## Permanence sans rendez-vous\*

les mardis entre 16h et 18h

## Séance d'information\*

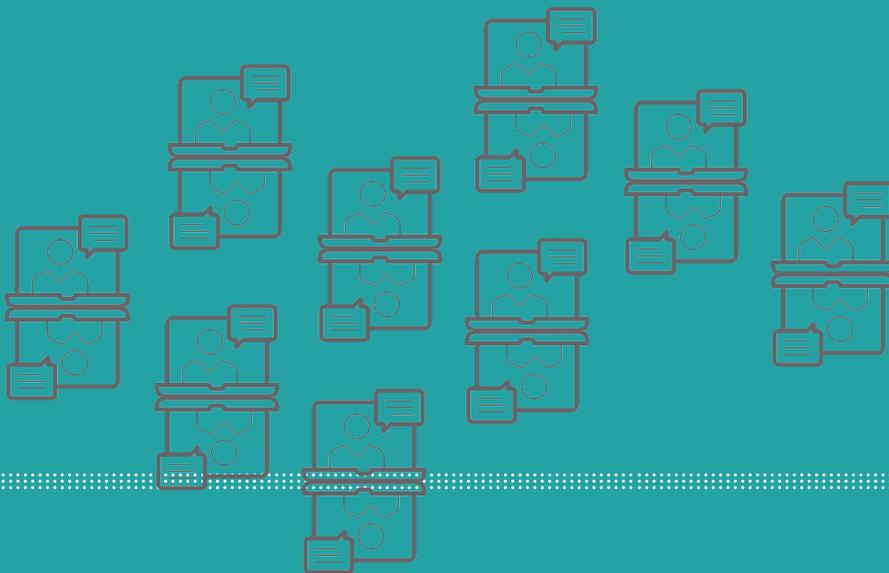
Violence conjugale, que faire ?  
les jeudis à 9h (sans rendez-vous, durée 1h)

Toutes nos prestations, à l'exception de l'hébergement,  
sont gratuites.

\* Attention, en fonction des décisions du Conseil fédéral  
en lien avec la pandémie, certaines prestations peuvent  
être modifiées. Merci de consulter notre site internet qui  
est actualisé régulièrement.

**46, rue de Montchoisy**  
**1207 Genève**  
Téléphone : 022 797 10 10  
Fax : 022 718 78 30  
[www.avvec.ch](http://www.avvec.ch)  
[info@avvec.ch](mailto:info@avvec.ch)





# DOSSIER

**2020 UNE ANNÉE QUI VA  
MARQUER DURABLEMENT  
LE VÉCU DE L'ASSOCIATION**

**2020 restera dans les mémoires comme une année tout à fait particulière. L'année où un virus a chamboulé nos existences. Mais l'année aussi où l'équipe d'AVVEC a fait preuve d'une capacité d'adaptation tout à fait admirable. Pour rendre compte de cette année hors du commun, nous avons donc choisi de faire appel aux souvenirs et aux témoignages des collaboratrices d'AVVEC. Une manière à la fois de leur rendre hommage, mais aussi de tirer les leçons d'une crise qui marquera durablement le vécu de l'Association.**



Dominique von Burg,  
journaliste et membre du comité  
**avec les témoignages  
des collaboratrices d'AVVEC**

Vendredi 13 mars en fin d'après-midi, l'annonce tombe. Les Suisses vont devoir se soumettre à un régime de semi-confinement : fermeture des commerces dits « non essentiels », télétravail, et surtout, fermeture des écoles. Tout de suite, il est évident qu'il va falloir complètement revoir la manière de prendre en charge les personnes victimes. La présidente et la directrice se mettent sans attendre à la tâche. Secondées par l'administratrice et avec la précieuse assistance des informaticiens engagés par AVVEC. Ces derniers considèrent visiblement qu'AVVEC est prioritaire, et ils passent des heures à établir les connexions, à fournir des ordinateurs à celles qui n'en n'ont pas.

Dans la journée de dimanche, toutes les collaboratrices reçoivent des instructions par messagerie sur leurs téléphones portables. Et lundi matin, tout est en place pour mener les consultations à distance. Les femmes qui n'ont pas encore été contactées vendredi le sont sans tarder, depuis le domicile des collaboratrices... Une année après, cette capacité de réaction constitue encore le souvenir le plus marquant des membres de l'équipe. L'une d'elles le résume bien :



« La rapidité avec laquelle nous avons changé notre manière de travailler était enthousiasmante, galvanisante. Mais aussi, dans un deuxième temps, épuisante. »

Il faut le dire en toute modestie, la capacité d'AWEC de poursuivre sans interruption les prises en charge a été précieuse. En effet, pendant deux semaines en tout cas, tous les accès aux services sociaux sont compliqués pour les usagères et usagers du réseau. Les structures ont eu besoin de temps pour s'adapter. Alors qu'en même temps, une situation très anxiogène et stressante s'installe dans les familles.

Par ailleurs, le frein des procédures en cours, notamment devant les tribunaux, a un double effet contrasté. Pour une partie des personnes victimes, cette absence d'audiences, la certitude que rien ne va se passer dans l'immédiat, a un effet apaisant. C'est le cas, par exemple, dans des situations où la séparation a eu lieu mais que les violences s'exercent encore à travers les démarches notamment judiciaires. Dans d'autres cas au contraire, ces coups d'arrêts contribuent à augmenter les angoisses et le stress, notamment lorsque la situation

actuelle nécessite un changement et l'intervention de tiers pour le permettre. Cela est, entre autres, le cas lorsque l'on appelle de ses vœux une séparation et que sa mise en place est différée, la situation devient très anxiogène.

Mais c'est avant tout la présence des enfants et, dans bien des cas, du partenaire, qui change tout le quotidien de nombreuses victimes vu la fermeture des écoles et la mise en place du télétravail ou d'un chômage forcé. Certaines femmes victimes se retrouvent doublement confinées, reléguées à occuper l'espace restant dans le domicile pendant que le partenaire violent prend ses aises. En présence des enfants, fixer et mener des entretiens téléphoniques ou par visioconférence devient compliqué. D'autant plus que les espaces offerts par une vie « normale » (déplacements, pauses de midi, etc.) n'existent plus.

Heureusement, le beau temps du printemps 2020 offre de nouvelles opportunités. Nombre d'entretiens ont lieu depuis des parcs. Depuis des voitures également, souvent devenues de véritables bureaux. Et puis, paradoxalement, le confinement permet de nouvelles prises de contact. En temps



«normal», certaines femmes ne trouvaient pas l'espace pour venir jusqu'au centre de consultation de Montchoisy. Les collaboratrices de l'Association étant dorénavant très disponibles au téléphone ou en ligne, de nouvelles possibilités de contacts s'offrent aux victimes de violence. D'autant plus que, répondant à la demande, les professionnelles font preuve de souplesse : elles se rendent libres tôt le matin ou tard le soir.

Comme le relèvent toutes les collaboratrices interrogées en vue de cet article, la nature des entretiens a changé pendant la pandémie.

**«Ce qui est très différent en visioconférence, c'est qu'on entre chez les gens. On nous montre des photos, on nous promène dans les appartements. C'est très émouvant, et plein d'enseignements.» «Les femmes victimes elles aussi viennent chez nous. Ça crée des rapports différents que lors des entretiens au bureau.»**

La vie pratique, l'organisation de la vie familiale prennent davantage de place dans les entretiens. Contrairement aux rencontres «planifiées» à Montchoisy, on se trouve là en prise directe avec la vie et

ses aléas. Cette irruption de la vie réelle peut offrir des moments très émouvants, mais parfois aussi susciter des situations tendues quand se font jour des menaces.

Dû à la nécessité de ne pas être totalement isolée au domicile et grâce au fait que les entretiens s'insèrent davantage dans la vie de tous les jours, les consultations ont tendance à devenir plus fréquentes. Et en l'absence du cadre donné par les bureaux de Montchoisy, cela a été un challenge pour les collaboratrices d'AVVEC de cadrer les entretiens et d'en faire des outils de progression. Toutes les professionnelles le soulignent, les entretiens par téléphone ou en ligne demandent beaucoup de concentration.

Par ailleurs, les entretiens par téléphone ou par visioconférence n'ont pas les mêmes caractéristiques. Quand il s'agit surtout de régler des questions de nature sociojuridiques, le téléphone est tout à fait adéquat. Il arrive aussi que les personnes victimes soient rassurées et moins inhibées de parler de choses personnelles par le fait de ne pas être identifiées physiquement. Au contraire, face à une personne en état d'angoisse trop important, il est nécessaire qu'elle puisse voir son interlocutrice.

« Par téléphone, on sent l'émotion. Mais il y a certains thèmes très émotionnels qu'on ne peut aborder par cette voie. »

Plusieurs collaboratrices se disent impressionnées par ce qu'offre la vidéo.

« Il y a eu des échanges que je n'avais pas connus avant, en présentiel. »

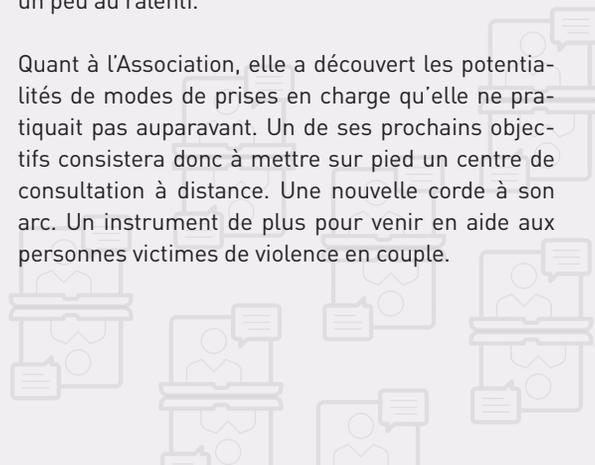
Et il n'est pas rare que ces rencontres par vidéo soient suivies d'envois de photos, de liens par correspondance.

Les périodes de confinement ont-elles aggravé les situations de violence en couple ? Les données disponibles à l'heure actuelle donnent une image contrastée. D'un côté on a noté une augmentation des éloignements administratifs. A l'inverse, il y a eu moins de demandes d'hébergement. Sans doute parce qu'il y avait plus d'inquiétudes face à des changements, à des prises de risques. En janvier 2021, pour la première fois depuis dix ans, des places sont libres dans les foyers d'accueil, les listes d'attente sont vierges.

« Il n'y a pas eu d'explosion des situations, résume la directrice d'AVVEC. Mais des besoins supplémentaires d'être soutenues, et plus régulièrement. Dans certaines situations, à part nous, il n'y avait personne. Pas de possibilité de voir du monde, à l'école ou ailleurs. »

A noter encore que lors du deuxième confinement, à l'automne, beaucoup de choses se sont remises en place. Alors que lors du premier confinement, « c'était le merdier ». Tout le monde a eu le temps de réfléchir, d'adapter ses pratiques entre temps. Dans le réseau, tout fonctionne à nouveau, même si c'est un peu au ralenti.

Quant à l'Association, elle a découvert les potentialités de modes de prises en charge qu'elle ne pratiquait pas auparavant. Un de ses prochains objectifs consistera donc à mettre sur pied un centre de consultation à distance. Une nouvelle corde à son arc. Un instrument de plus pour venir en aide aux personnes victimes de violence en couple.



# LE GRAND PUBLIC EN 2020

**10**  **Salon**

bénéficiaires ont participé  
à un atelier d'écriture animé par  
l'écrivaine Mélanie Chappuis  
Et à un atelier de fabrication du  
livre animé par Sylvie Wozniac

 **50** **livre**

spectateur-trice-s ont assisté  
à la lecture des textes de nos  
bénéficiaires

**1** 

participation à une table ronde  
autour des violences faites  
aux femmes au festival  
Les Créatives (18.11.20)



**+ de 1'500**

élèves sensibilisés dans  
84 ateliers en classe (Campagne jeunes  
dans le Secondaire II)

# LES PROFESSIONNEL-LE-S

21



collaborateur-trice-s du Global Fund  
ont été sensibilisé-e-s à distance



30



professionnel-le-s  
ont été sensibilisé-e-s  
(crèches, social,  
sécurité publique)

20



étudiant-e-s  
(master en psychologie,  
HETS)

SENSIBILISER

# SENSIBILISER

## La Campagne Jeunes se poursuit

En dépit des pauses dues à la crise sanitaire, AVEC a pu continuer à mener à bien ses actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes. En effet, dans les établissements du Secondaire II du canton de Genève, notre association a dispensé 84 ateliers en 2020 contre 83 l'année précédente. La bonne nouvelle est que, non seulement la campagne baptisée «Violence en couple, aussi une affaire de jeunes» a été déployée dans de nouvelles écoles, mais cela a aussi été le cas dans des établissements qui l'avaient déjà accueillie. Ainsi, AVEC est retournée au collège Claparède afin de sensibiliser tous les élèves de 4<sup>ème</sup> année mais également au CEC André Chavanne ou encore à ACCES II. Cela a été possible grâce à la volonté des directions, à l'engagement des conseillers-ères sociaux-ales ainsi qu'à la collaboration des enseignants-tes et responsables des CEDOC. La récompense de ce travail s'est présentée, pour la 2<sup>ème</sup> année, sous la forme de centaines de slogans créés par les élèves lors des ateliers.

## Des RH concernés

Par ailleurs, lors du semi-confinement, la violence conjugale qui ne reste pas aux portes de l'entreprise, a interpellé plus que jamais des responsables RH qui nous ont contactées pour que leurs équipes soient sensibilisées à cette problématique (lire encadré p. 23).



## 21 COLLABORATEUR-TRICE-S RH DU GLOBAL FUND SENSIBILISÉ-E-S

Lors du semi-confinement, les Ressources Humaines des entreprises ont été confrontées à une prise de conscience plus aiguë de la problématique de la violence conjugale. C'est probablement l'effet du télétravail qui a fait ressortir les problèmes de la sphère privée. Ainsi, une vingtaine de collaborateur-trice-s du Global Fund, basé à Genève, ont été sensibilisé-e-s grâce à notre module RH. Celui-ci permet de donner des clés aux responsables RH et aux managers pour mieux comprendre les mécanismes de la violence conjugale mais également des outils concrets pour mieux appréhender les situations lorsqu'elles se présentent. La formation à distance a été très appréciée et des idées ont même émergé afin de pouvoir faire profiter de cette sensibilisation à tous-tes. Par exemple, la création de capsules vidéo qui pourraient être mises à disposition de tous les collaborateur-trice-s de l'entreprise. Une suggestion à creuser...



## **ATELIER D'ÉCRITURE : DES TEXTES ÉCRITS À MONTCHOISY...**

Entre mai et octobre, dix bénéficiaires et deux collaboratrices d'AVVEC ont participé à un atelier d'écriture et de fabrication d'un livre, organisé dans le cadre du Salon du Livre 2020 par Sandy Monney, intervenante culturelle.

Durant plusieurs sessions, le groupe a partagé son goût pour l'écriture, ses écrits, ses souvenirs heureux et malheureux. Si le sujet de la violence conjugale s'est retrouvé dans la plupart des narrations, il s'est plutôt agité de transformer une expérience douloureuse en un témoignage universel grâce au pouvoir des mots.

Pour aider à l'acte d'écriture, avec lequel bon nombre de participantes ont renoué à travers cet atelier, la présence à la fois professionnelle et bienveillante de l'écrivaine suisse Mélanie Chappuis y a beaucoup contribué.

L'enthousiasme et la patience infinie de Sylvie Wozniac pour la partie fabrication du livre ont été également un grand cadeau pour toutes les femmes impliquées dans ce projet.

## ... ET LUS AU THÉÂTRE ST GERVAIS LORS DU SALON DU LIVRE

Est alors arrivé le moment de la lecture le 31 octobre 2020 au Théâtre St Gervais devant un public plus restreint que prévu (normes sanitaires obligent) mais néanmoins très attentif et chaleureux. Tour à tour, chacune a pu lire ou faire lire son texte entre deux questions discutées par Mélanie Chappuis et Leïla Slimani, écrivaine franco-marocaine, invitée pour l'événement. Si cette dernière a salué le talent des participantes, elle a également rappelé le pouvoir résilient de l'écriture pour toutes les victimes quelle que soit la difficulté, le traumatisme à surmonter.



### Collaboration avec le Salon du Livre

Enfin, l'activité culturelle a une nouvelle fois été présente à AVVEC en 2020 sous la forme d'ateliers d'écriture et de fabrication de livres organisés en collaboration avec le Salon du Livre dans les locaux d'AVVEC, entre le printemps et l'automne. Une lecture publique a eu lieu le 31 octobre au Théâtre St Gervais (lire les encadrés p.24 et p.25).

Seule la diffusion d'une information plus large auprès de professionnels et du réseau genevois à travers l'envoi de matériel (par exemple des flyers) a été moindre voire interrompue. Nous avons tout de même pu sensibiliser quelques corps de métiers (crèches, sécurité publique) et continuer à suivre le travail d'étudiants. Ainsi, en matière de sensibilisation, AVVEC a réussi, comme pour l'aide directe, à garder le cap !

# BILAN ET COMPTES



## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'assemblée générale ordinaire des membres de

### AVVEC Aide aux victimes de violence en couple (Anciennement Association Solidarité Femmes)

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, tableau de variation du capital et annexe) de l'Association AVVEC Aide aux victimes de violence en couple pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss Gaap RPC (plus particulièrement la norme RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, aux statuts, à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) et à l'application des normes RPC lors de l'établissement des états financiers.

A. Gautier, Société Fiduciaire SA  
Antoine Gautier,  
Expert-comptable diplômé,  
Agrément No 100651

Genève, le 22 mars 2021

AGIw - 100247 RGR - 0.0x

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 564.135,03, compte de profits et pertes, annexe aux comptes)

## Bilan au 31 décembre 2020

<b>ACTIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
<b>Liquidités</b>		
Caisse	1'119.80	2'243.10
PayPal	312.82	2'154.70
CCP 12-2961-6	353'956.87	306'600.68
CCP 10-227204-0	101'885.25	102'095.25
CCP 12-141302-7	23'913.94	2'990.84
	<b>481'188.68</b>	<b>416'084.57</b>
<b>Créances à court terme</b>		
Créances hébergement	26'650.90	3'658.00
Autres créances	-	820.20
	<b>26'650.90</b>	<b>4'478.20</b>
<b>Actifs transitoires</b>		
Charges payées d'avance	276.95	300.50
Produits à recevoir	56'018.50	34'454.49
	<b>56'295.45</b>	<b>34'754.99</b>
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>564'135.03</b>	<b>455'317.76</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>564'135.03</b>	<b>455'317.76</b>

<b>PASSIFS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>FONDS ÉTRANGERS</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créanciers sociaux	294.70	29'012.40
Créanciers divers et charges à payer	12'502.90	10'821.50
Produits encaissés d'avance	50.00	400.00
Provision solde vacances non prises	35'445.00	32'360.00
Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat	-	-
<b>TOTAL FONDS ÉTRANGERS À COURT TERME</b>	<b>48'292.60</b>	<b>72'593.90</b>
<b>FONDS AFFECTÉS</b>		
Fonds Sensibilisation	143'346.00	172'622.33
Fonds Hébergement	133'062.36	121'364.46
Fonds Formation	1'466.60	1'466.60
Fonds OLP : Entretiens supplémentaires mère-enfants	15'477.78	50'587.37
Fonds OLP : Consultations supplémentaires femmes	60'000.00	14'631.14
Fonds OLP : Campagne jeunes	80'414.58	-
Fonds Loisirs Mère-Enfants (Fêtes de Noël)	52'488.50	3'361.40
Fonds CàD :		
Consultations femmes	2'197.51	-
<b>TOTAL FONDS AFFECTÉS</b>	<b>488'453.33</b>	<b>364'033.30</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres reportés	31'172.90	31'172.90
Part de subvention non dépensée (2017 - 2020)	-3'783.80	-12'482.34
<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>27'389.10</b>	<b>18'690.56</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>564'135.03</b>	<b>455'317.76</b>

**Compte de profits  
et pertes  
au 31 décembre 2020**

<b>PRODUITS</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Subventions</b>		
Etat de Genève	718'739.00	718'739.00
Etat de Genève BPEV pour statistiques	7'715.00	-
Communes genevoises	35'500.00	37'700.00
	<b>761'954.00</b>	<b>756'439.00</b>
<b>Dons affectés</b>		
Entreprises et fondations	601'442.70	409'794.54
Dons Privés	24'030.00	20'557.60
	<b>625'472.70</b>	<b>430'352.14</b>
<b>Cotisations et dons non affectés</b>		
Cotisations	2'000.00	3'050.00
Entreprises et fondations	1'100.00	1'100.00
Dons Privés	17'488.00	27'542.00
	<b>20'588.00</b>	<b>31'692.00</b>
<b>Revenus propres</b>		
Hébergements foyer	61'478.00	47'072.25
Participation des usagères	200.00	530.00
Autres revenu d'activités	3'825.00	-
	<b>65'503.00</b>	<b>47'602.25</b>
<b>Autres produits</b>		
Produits divers et sur ex. antérieur	1'639.04	8'979.56
	<b>1'639.04</b>	<b>8'979.56</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'475'156.74</b>	<b>1'275'064.95</b>

<b>CHARGES</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b>Charges de personnel</b>			<b>Foyer</b>		
Salaires et charges sociales	1'140'195.65	1'177'689.75	Intendance & entretien	14'196.70	16'960.75
Formation et supervisions	12'880.45	21'076.15	Sécurité	4'465.20	4'465.20
Autres charges de personnel	3'769.85	1'016.80	Aménagement & déménagement femmes	148.00	450.00
Variation provision pour salaires	-	-1'435.55			
Variation provision pour vacances non prises	3'085.00	6'888.00		<b>18'809.90</b>	<b>21'875.95</b>
	<b>1'159'930.95</b>	<b>1'205'235.15</b>	<b>Amortissements et corrections d'actifs</b>		
<b>Frais d'administration</b>			Corrections d'actifs et pertes sur débiteurs	2'688.10	-
Frais administratifs & divers	10'457.67	11'269.30		<b>2'688.10</b>	<b>-</b>
Téléphones, fax & internet	6'397.95	7'760.65	<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'342'038.17</b>	<b>1'363'548.94</b>
Consommables & maintenance Informatique	72'168.39	26'917.00	<b>REPORT TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'475'156.74</b>	<b>1'275'064.95</b>
Frais comité & séances	1'076.05	4'037.75	<b>REPORT TOTAL DES CHARGES</b>	<b>1'342'038.17</b>	<b>1'363'548.94</b>
Assurances	5'910.15	6'009.40	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT FONDS AFFECTÉS</b>	<b>133'118.57</b>	<b>-88'483.99</b>
Honoraires	10'411.30	9'363.45	Utilisations des fonds affectés	501'052.67	521'113.85
Frais de déplacement	-	597.90	Dotations à des fonds affectés	-625'472.70	-430'352.14
	<b>106'421.51</b>	<b>65'955.45</b>	<b>Résultats des fonds affectés</b>	<b>-124'420.03</b>	<b>90'761.71</b>
<b>Communication &amp; Publications</b>			<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION</b>	<b>8'698.54</b>	<b>2'277.72</b>
Communic. & publications	<b>13'172.08</b>	<b>25'566.19</b>	Part du résultat revenant au subventionneur CdP 17-20	-	-
<b>Montchoisy</b>			<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE APRÈS RÉPARTITION</b>	<b>8'698.54</b>	<b>2'277.72</b>
Charges & intendance	23'372.90	22'868.10			
	<b>23'372.90</b>	<b>22'868.10</b>			
<b>Activités</b>					
Foyer	1'184.60	1'994.90			
Montchoisy	872.90	3'846.70			
Traductions & autres frais	14'216.38	12'405.50			
Sorties Mères-Enfants	1'368.85	3'801.00			
	<b>17'642.73</b>	<b>22'048.10</b>			

# MERCI

## **NOUS ADRESSONS ICI NOS VIFS REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES D'AVEC**

A l'**Etat de Genève** qui assure la plus grande part du budget de fonctionnement et garantit la pérennité de notre action.

À la **Ville de Genève** qui met gracieusement à disposition de notre association les locaux, nous permettant ainsi de remplir notre mission d'aide sociale et psychologique auprès des victimes de violence en couple et de leurs enfants.

### **Aux communes genevoises suivantes qui, par leurs subventions, reflètent la vocation cantonale d'AVEC et soutiennent ainsi son action :**

Aire-la-Ville, Bardonnex, Carouge, Cartigny, Chêne-Bourg, Choulex, Collonges-Bellerive, Confignon, Dardagny, Grand-Saconnex, Lancy, Meinier, Meyrin, Onex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Satigny, Troinex, Vandoeuvres, Versoix.

### **Aux personnes, associations, fondations, entreprises et institutions qui, par leurs services ou leurs dons, renforcent notre mission :**

ACASE (Association catholique d'aide sociale), Aesop Genève, Association Events Modern Arts, Association des Paysannes Vaudoises, BCGE, Chaîne du bonheur, Chancellerie d'Etat, Mélanie Chappuis, Communauté des religieuses Trinitaires, Festival Les Créatives, Fondation André & Cyprien, Fondation Francis & Marie-France Minkoff, Fondation genevoise de bienfaisance Valeria Rossi di Montelera, Fonds de répartition des bénéfiques de la Loterie Romande, GVA2, Initiatives of Changes Switzerland, Inner Wheel Club Genève, International Women's Club of Nyon, IVL SA, Ladies' Circle de Nyon, Sandy Monney, Oak Foundation, Ports Francs & Entrepôts de Genève SA, Rotary Club Genève Palais Wilson, Salon du Livre de Genève (Nine Simon), Vitol Group, Sylvie Wozniac

**Et des remerciements particuliers vont à nos Ambassadeurs-drices ainsi qu'aux membres bénévoles de notre Comité et à notre présidente qui ne ménagent pas leurs efforts pour la réussite de notre mission !**

# MERCI

ANDREETTI Ana  
ALTHAUS Gilles  
ALTMAYER DUPONT Ruth  
AMBELOUIS Géraldine  
ANKEN Antoine  
ASHTON-LOMAX Caroline  
ASSAL Tiziana & Jean-Phillipe  
BACHMANN BADER Brigitte &  
Charles  
BAERISWYL Sahila  
BAGNOUD Gérard  
BAHRAMI Makameh  
BARTHOLDI Nicolas  
BELLAY-CHEBIRA Patricia  
BELTRAMETTI Sara  
BENJAMIN Donatella  
BERNEY Catherine  
BERTANI Lorella  
BERTHET Catherine  
BESHARATY MOVAED Linda  
BIEDERMANN Stéphanie  
BODMER FEINMANN Suzanne  
BÖHLER-GOODSHIP Elizabeth

BONO Silvia  
BRAYN Jonathan  
BREITLER Christine  
BRUNI Emmanuelle  
BUCHS Valérie  
BUFFLE Jean-Claude & Martine  
BUSHOUSEN Anette & Chris  
CAMPOS FEIRRERA Tania  
CAMPOS-FISCH Lyola  
CARASSO Grégoire  
CAVIEZEL-STILLWAGON Catherine  
CEPPI Greg  
CHABBEY S. & P.  
CHAN SUM FAT Jacqueline  
CHANTANARATT Salisa  
CHAPPUIS François  
CHAPPUIS Pierre  
CHAPPUIS Suzanne & Georges  
CHATAGNY-SIERRO Monique &  
Antoine  
CHAUDIEU Anne  
CHAVES Natalia  
CONNE Pierre

CORTELLINI MAYEUX Joëlle  
COURTINE Nathalie  
CUENOD Didier  
DA PIEVE WALPEN Milvia  
DE CARLO Eleonore  
DE PERROT Françoise  
DEL GROSSO Laura  
DEVOLZ-CORTHESEY Monique  
DIETSCHI Muriel  
DOUGE Blandine  
DUBACH Alexandre  
DUPENLOUP Franceline  
DUPRAZ Colette  
EGLI BELLER Franziska  
EISENBERG Jaci  
EMALDI-BRAND Annemarie  
EMERY Heike  
EXCHAQUET Antoine  
FABBRI Abigail  
FAVRE Magali  
FAVRE Monique  
FAVRE ODY Claire & Patrick  
FONTAINE Chantal

# MERCI

FONTANA Barbara  
FORBAT-RIKLY Laura  
FREDERIC Esther  
FREIHOLZ Jean-Pierre  
FRIEDLI Gillian  
GAMBA Lucien  
GAMPER Severine  
GANDER Ivana  
Feu GEHRIG Laurent  
GERMANN NICOD Isabelle  
GIAUQUE Nadine  
GILLIOZ Lucienne  
GOLAZ Nelly  
GOUILHERS Solène  
GROSS Martine  
GROSSRIEDER Lise & Paul  
GROUX Myriam  
GUERDAN Viviane  
HADIFI-DELEVAUX Corinne  
HALDIMANN Maryline  
HÄMMERLI Rita & Hans Reinhard  
HASLER Lisa

HENRY Lorena  
HEREDIA Aurelio  
HUGO Maria  
HUMBERT Liliane  
HYWORON Darius  
IMBODEN Claire  
INGIGNOLI Emanuelle  
JEBBITT Kevin  
KELLER Jean-Pierre  
KELLER Laura  
KERN Ilse  
KERR Jean  
KHANTOUL Lee Sereya  
KIFLE Asli  
KUHN Verena  
KUNDIG Aline  
LAEMMEL JUILLARD Valérie  
LAKITSCH WEBER Silke & Robert  
LAMBOTTE Gabrielle  
LANDRY Gabrielle  
LANGER Marcelle  
LANZ Adrien

LAPIERRE Monique  
LEDERGERGER Dominik  
LEIMGRUBER Stéphanie  
MAGNIN Sally  
MAMMANA Laurent  
MARCHAND-MÂÎTRE Bernadette  
MARCHETTI Eugenia  
MARTHE Nathalie  
MAULINI Camille  
MAULINI-DREIFUSS Gabrielle  
MAURY PASQUIER Liliane  
MAYOR Steeve  
MEGEVAND Marie-Claire  
MEILER Corina  
MELLE Laura  
MENGHINI Mathieu  
METTRAUX Joseph  
MEYER Matthias  
MIERECKE Madalena  
MIEVILLE André  
MIEVILLE Christine  
MIEVILLE Marie-Laure

MONNARD André  
MORARD Marie-José  
MORENO Sara  
MORETTI Angela  
MOTTU Stéphanie  
NAEF Laurence  
ODIER Patrick  
ODY Bernard  
ODY BERKOVITS Laurence  
OPERIOL PESSE Sophie  
PAPO THOMPSON Hilary  
PERENCEVIC Dragana  
PERRET Francine  
PERROT Valérie  
PILLER Christiane  
PITTELOUD Jean-Daniel  
PITTET Geneviève  
PLUME Amélie  
PORTIER Pierre-Louis  
PUPET Pascal  
RAGETH Jean-Pierre  
RAMA Karina  
REGAD Cédric  
REVERCHON Raphaël  
RIESEN Monique & Norbert  
RITTER-BOCION Corinne

ROD-GRANGÉ Elisabeth  
RODRIK Albert  
ROL Anne-Mary  
ROTHLIN Hansjoerg  
RUIZ Jacqueline  
SANCHEZ Maria-Jose  
SANCHEZ ALONSO Sara  
SAPORTA Victoria  
SAVOY Adélaïde  
SCHULZT Henry  
SCOPE Amira  
SIMONNET Florent  
SINTES Frédérique  
SORDET Véronique  
SORMANI-NIELSEN Michèle  
SPINNLER SOULIE Véronique  
STAMM Adrien  
STEHLE Claire-Lise  
STOCKHAMMER André  
ST-PIERRE Véronique  
STREIT-GROUX Yvonne & Eddy  
STURZENEGGER Mireille  
SWAIN Helen  
TALLEUX-BAIER Denise  
TEMPESTINI Cathia  
THÖNI-MEROZ Jaqueline

THURRE Philippe  
TIPHTICOGLOU Melina  
TSCHACHTLI BLANC Marie-France  
TUDISCO Mélanie  
USTER Charlotte  
VENEGAS VERASTEGUI LUZ Marina  
VENETZ SAVIOZ Silvia  
VERDIA Mariangels  
VERNET DUNAND P. & C.  
VON BURG Dominique  
WALPEN Francis  
WAVRE Rolin  
WEEN Trude  
WESSEL Noémie  
WIESER Sibylle  
WILLARD Poppy  
WINKLER BOYATIR Célia  
WUNDERLI MEURY Liliane  
ZAMBAZ Martine  
ZOSSO Ortrud  
ZU DOHNA Kerstin

ainsi qu'à toutes celles et ceux qui  
ont souhaité garder l'anonymat.



**SOUTENEZ NOTRE ACTION !  
CHAQUE DON AIDE UNE VICTIME.**

CCP 12-2961-6

IBAN CH15 0900 0000 1200 2961 6

**WWW.AVVEC.CH**



AVEC · LE · SOUTIEN  
· · · · · DE · LA  
VILLE · DE · GENÈVE

